



gières info

bulletin municipal d'informations de Gières n° 456

janvier
février
2025

Joyeuses fêtes !

L'ÉQUIPE DE L'AGENCE DE GIÈRES



cimm
immobilier

VOUS ADRESSE SES MEILLEURS VŒUX
pour cette nouvelle année

2025



DAVID GIROUD-SUISSE

8 rue Charles Morel
38420 DOMÈNE

☎ 07 82 34 00 41
contact@dgsmenuiserie.fr



Matériel industriel de balayage
Location de balayuses-raboteuses

Boîte Postale N°3 - ZI LE BRESSON
38660 LE TOUVET - 04 76 08 42 42

Carrosserie ROVIRA



Réparations toutes marques
Pare-brise
Toutes assurances

13, rue de la Libération
38610 GIÈRES

Tél. 04 76 89 33 80 - carrosserie.rovira@wanadoo.fr

des imprimerie



ECUREUILS

3, rue de Mayencin - ZI - 38610 GIÈRES

Tél. 04 76 42 11 92 - E-mail : imp.ecureuils@wanadoo.fr

"Le Parfum du Pain"
Boulangerie - Pâtisserie



Festival DES PAINS

Alexandra & Yvan GUILLOUX

Du mardi au samedi 6h à 13h et 15h à 19h - Fermé dimanche et lundi

22, Grand'Rue - 38610 GIÈRES
Tél. 04 76 89 32 48 - leparfumdupain@gmail.com

Ecole et Collège privés Don Bosco



Tél. 04 76 89 42 59

19, rue de la Plaine - 38610 GIÈRES - www.don-bosco-gieres.com

De la maternelle à la 3^e
LV1 Anglais - LV2 Espagnol - Italien
Section Bilingue Anglais/Allemand de la 6^e à la 3^e
Classes de 6^e à dominantes "7^e Art, Archéologie, Patrimoine, Montagne, Ludosciences" et
Classe de 4^e à projet
"Ouverture sur l'Europe"
Catéchèse - Études dirigées
Demi-pension, garderie et étude jusqu'à 18h




BENOIT BERTET
MUSIQUE

Vente et réparation d'instruments à vent & pianos

☎ 04 76 89 40 40
www.bertet-musique.com

Mardi au samedi 9h-12h / 14h-19h
1 bis avenue Esclangon - 38610 GIÈRES



Association intermédiaire du Grésivaudan

**Vous cherchez une femme de ménage ?
...un jardinier ? ...un bon bricoleur ?**

Contactez-nous au 06 76 77 76 77

Nous mettrons notre personnel à votre disposition.
A.G.I., c'est simple comme un coup de fil !
C'est efficace ! C'est économique et sûr !

agi@mairie-domene.fr

Laurent MARON RÉNOVATION ET TRAVAUX DIVERS



Fenêtres - Pvc/alu/bois
Volets roulants - Carrelage
Placo - Plomberie - Électricité
Aménagement intérieur

13, rue Wilson - 38610 GIÈRES - ☎ 06 70 48 77 39



« **Prévention et tranquillité publique : tous partenaires !** »

Notre commune, riche de sa diversité et de son dynamisme, est avant tout un lieu où chacun doit pouvoir évoluer dans un environnement sécurisé, serein et propice à l'épanouissement. C'est dans cet esprit que nous plaçons la prévention et la tranquillité publique au cœur de nos priorités. Il ne s'agit pas seulement de réagir, mais d'anticiper, de prévenir et de sensibiliser afin de maintenir un cadre de vie agréable.

Malheureusement, l'augmentation des actes d'incivilité et des délits ces deux dernières années, tant au niveau local que national, constitue une source d'inquiétude majeure. De nombreuses communes sont en effet confrontées à une recrudescence de comportements problématiques, le plus souvent à l'origine de simples nuisances quotidiennes, mais qui peuvent aussi conduire à des délits plus graves.

Un des principaux facteurs de cette dérive tient au manque de présence des forces de l'ordre sur le territoire communal. La police nationale, fonctionnant en sous-effectif et fortement accaparée par la lutte contre le narcotrafic dans les grosses communes de l'agglomération, peine à répondre efficacement à l'ensemble des urgences et des missions qui lui incombent. L'absence de patrouilles régulières et de police de proximité crée un vide sécuritaire qui profite aux délinquants.

Même si elles n'ont pas les pouvoirs que détient la police nationale, nos équipes municipales tentent de compenser ces carences en travaillant quotidiennement à assurer la sécurité de tous, que ce soit par une présence de terrain renforcée, par la mise en place de dispositifs de vidéoprotection ou encore par le développement de partenariats avec les différents acteurs institutionnels (police, justice, bailleurs sociaux).

Mais la prévention est également affaire d'engagement citoyen. Elle se matérialise dans le soin que chacun apporte à son quartier et à tous les aménagements et habitants qui

s'y trouvent. La tranquillité publique passe en effet par la valorisation des espaces communs et le respect de l'environnement physique et humain dans lequel nous évoluons.

Chacun, par des actes concrets, peut contribuer à la propreté de nos rues, à la préservation de nos espaces verts et de la biodiversité qu'ils abritent. Chacun, en étant attentif et à l'écoute de son voisin ou des habitants de sa commune, peut aider à rompre les solitudes, dissiper les inquiétudes et apaiser les tensions.

Soigner son cadre de vie et sa relation aux autres, c'est aussi témoigner d'une reconnaissance pour le travail de l'ombre de nos services municipaux. Par leurs actions qui passent trop souvent inaperçues mais n'en sont pas moins indispensables, nos agents en charge des espaces verts, de la propreté urbaine, de la gestion des équipements sportifs et culturels, ou de l'organisation des événements locaux, permettent à notre commune de fonctionner harmonieusement jour après jour.

C'est en cultivant le dialogue avec les habitants et les associations que nous pourrions rendre leur action plus visible et appeler les Giérois.e.s à la prolonger par leurs gestes quotidiens. Telle est notre ambition pour renforcer le lien de confiance entre la municipalité et ses habitants et pour faire exister et perdurer l'esprit de solidarité indispensable au bien vivre ensemble à Gières.

Jean Pavan
maire-adjoint à la tranquillité publique
et à la vie des quartiers

Que l'année 2025 soit placée sous le signe du collectif ! De très joyeuses fêtes à toutes et à tous

sommaire



zoom | 14

Le recensement de la population, c'est obligatoire

édito | 3

« Prévention et tranquillité publique : tous partenaires ! »

méto | 7

ZFE : les Crit'Air 3 interdits au 1^{er} janvier

culture | 8

Le programme du début de l'année



Portrait | 15

Plein de ressources à la bibliothèque municipale



focus | 17

Deux mois d'actualités en images



agenda | 24

Les vœux de la municipalité, c'est le 24 janvier

dossier | 11

En prélude à la réunion publique annuelle sur la sécurité, rappel des moyens mis en œuvre par la ville et l'État pour anticiper, prévenir, sensibiliser... et sanctionner



numéros d'urgence

Police municipale : **04 76 89 69 19**
(renvoi sur portable)
Police nationale : **17**
Médiateurs : **07 88 63 82 29**
N° Verts de la Métro :
Voirie : **0 800 805 807**
Déchets ménagers : **0 800 500 027**

Sapeurs-pompiers : **18**
Samu : **15**
Urgence Gaz : **0 800 47 33 33**
Urgence Électricité : **0 972 675 038**
Appel d'urgence européen
(portable) : **112**

Sans abri : **115**
Enfance maltraitée : **119**
Enfants disparus : **116 000**
Stop Djihadisme : **0 800 00 56 96**
Centre anti-poison Lyon : **04 72 11 69 11**



Mairie de Gières
15, rue Victor-Hugo
38610 Gières
Tél. 04 76 89 36 36
Fax 04 76 89 69 11
www.ville-gieres.fr



Directeur de la publication **Pierre Verri** | Directeur-adjoint **Vincent Mercier**.
Comité de rédaction **Vincent Mercier, Justine de Loubens, Mickaël Guiheneuf**.
Rédaction, couverture et photos (sauf mention contraire) **Jean-Yves Colin**.
Design graphique et mise en page **Pierre-Jean Daganaud**.
Distribution Mairie de Gières | Dépôt légal janvier 2025

Imprimé par l'imprimerie des Écureuils à 4 200 exemplaires sur papier 100 % recyclé, sans chlore

repères

PERMANENCE DES ÉLUS

Depuis l'an passé, les permanences des élus sans rendez-vous sont adossées à d'autres animations. En janvier, ce sera aux vœux de la municipalité (voir notre Agenda) ; en mars, juin et octobre, lors des cafés d'accueil des visites de quartier ; en septembre et décembre, respectivement lors du Forum des associations et de la distribution des colis aux anciens. En février, avril, mai, juillet et novembre (pas de permanence en août), elles se tiendront sur le marché du mercredi matin ou ceux des Vendredis Artisans et Gourmands. Surveillez nos publications papier et numériques.

SERVICE NATIONAL

Les jeunes filles et garçons nés en janvier, février et mars 2009 doivent se présenter à l'accueil de la mairie avant le 31 mars 2025, à seize ans révolus, munis de leur livret de famille et de leur carte nationale d'identité, pour le recensement militaire.

DÉNEIGEMENT

Vos devoirs et ceux de la ville



En cas de chute de neige, tous les agents techniques de la ville sont mobilisés, à partir de 3h du matin si nécessaire. Les agents d'astreinte sont chargés de déneiger la voirie, et les autres agents interviennent selon une priorité établie : quais du tramway et passage piéton souterrain de la gare, place de la République (si marché du mercredi matin), accès aux écoles et au collège (si période scolaire), accès aux bâtiments communaux, aux quais des bus et aux trottoirs du centre, puis ceux des quartiers résidentiels, et enfin pistes cyclables.

Fort occupés par les 28,5 km de voie publique communale (hors allées et voies privées, à la charge des riverains, et grands axes à la charge de la Métro et du conseil départemental), les agents de la ville ne sont pas tenus de déneiger les pas-de-portes, y compris s'ils ont créé à leur passage un bourrelet de neige. Cette tâche est de la responsabilité des habitants.

Quelle que soit la mobilisation de la ville, qui peut s'avérer limitée quand les agents arrivent au terme légal de leur journée de travail, les fortes chutes de neige appellent aussi à la participation — et à la prudence — des usagers.

BOÎTES À LIVRES

Elles ont besoin de vous !



Lancé fin 2022, le projet "boîtes à livres", suit son petit bonhomme de chemin. Pour rendre plus agréable les temps d'attente des usagers, deux d'entre elles ont déjà été installées dans des arrêts de bus (place de la République) et de tramway (au pôle multimodal), dans le cadre d'un contrat entre le SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Agglomération Grenobloise) et JC Decaux, concessionnaire des espaces publicitaires des mobiliers urbains.

Parallèlement, la construction de boîtes à livres "maison" se poursuit lors d'ateliers collectifs ouverts à tous à L'Incongrue. Une première boîte, réalisée grâce à un don de Machot Bois, a été installée dans le hall de la Plaine des Sports, lieu de passage pour beaucoup, espace d'attente pour certains ! Deux autres sont en projet, destinées à être installées en extérieur, à la Roseaie et dans l'éco-quartier.

Maintenant que les boîtes à livres commencent à être installées, il nous appartient à tous de les faire vivre ; les citoyens souhaitant participer à leur fabrication et/ou devenir référent d'une boîte à livres", chargé d'assurer son bon fonctionnement, sont les bienvenus, et peuvent se faire connaître via [gieres.metropoleparticipative](https://gieres.metropoleparticipative.fr).

PERMANENCES

■ **Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC)** : à l'Espace Info Énergie de St-Martin-d'Hères, sur rendez-vous à prendre au **04 76 14 00 10**.

■ **Architecte-conseil CAUE** : le 3^{ème} mercredi matin du mois, au service technique, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 48 20**.

■ **Avocat-conseil** : généralement le dernier vendredi matin du mois, au service État-civil, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 36 36** ; exceptionnellement, celle de décembre se déroulera le 20/12.

■ **Conciliateur de justice** : à la maison communale de St-Martin-d'Hères, sur rendez-vous à prendre au **04 76 60 73 73**.

■ **Permanence administrative** (mariage, Pacs, baptême civil) : le mercredi matin et le vendredi après-midi, au service État-civil, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 36 36**.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

NOVEMBRE 2024

Chrystel Dupont, le 29.

Mariages

OCTOBRE 2024

Solange Charles et Petru Pislaru, le 19 ; Dekra Sefsafi et Abdel-Hakim Boudjerida, le 25.

Décès

OCTOBRE 2024

Marguerite Lefebvre veuve Méténier, le 22.

NOVEMBRE 2024

Antoine Mendez-Franco, le 2 ; André Mazoyer, le 6 ; Louis Derbey, le 12 ; Annie Brugnot veuve Henon, le 13 ; Georges Grand, le 18 ; Rosa Musto veuve Vallier, le 23 ; Stéphane D'Allessandro, le 27.

DISPARITION

■ **Marguerite Méténier**, fondatrice et pilier de l'association Cric Crac Croque, vient de nous quitter et ne nous réglera plus de ses contes. À sa famille, le maire et le conseil municipal adressent leurs sincères condoléances.



Soyons acteurs de notre quotidien



- Stationnement abusif (dépassement d'heure zone bleue) ou "voiture ventouse" (+ de 7 jours au même endroit sans bouger) : amende de 35 €.
- Stationnement gênant (devant une entrée d'immeuble ou une borne de recharge pour véhicules électriques, sur une place de livraison...) : amende de 35 €.
- Stationnement très gênant (sur un trottoir, une place pour personne handicapée, une piste cyclable, une voie de bus...) : amende de 135 €.
- Ces amendes peuvent être assorties de l'enlèvement et de la mise en fourrière du véhicule concerné, avec mise des frais de procédure à la charge du propriétaire concerné.

Apaiser la ville, c'est assurer la sécurité de tous et le partage de l'espace public.

BRÉVES

■ Maison de la petite enfance

L'établissement sera fermé pendant les vacances de Noël le lundi 23/12 au soir et rouvrira ses portes le lundi 6 janvier au matin.

■ Coup de pouce étudiant

L'épicerie sociale de la Banque Alimentaire de l'Isère (Grenoble centre) accompagne les étudiant.e.s en difficulté financière pour remplir leur frigidaire, du mardi au samedi.

■ LAEP Les P'tits Marmots

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents est un espace de jeu, de rencontres et de parole dédié aux jeunes enfants accompagnés d'un adulte et aux futurs parents, il est

gratuit et sans inscription, ouvert à tous y compris les familles qui n'habitent pas Gières. Il est ouvert le mardi de 8h45 à 11h15 en période scolaire à la Maison de la petite enfance, 13 rue du Docteur-Va-lois (laep@gieres.fr).

■ Inscriptions scolaires

Les nouveaux élèves des écoles publiques (pour la première année de maternelle et au CP en élémentaire) pour la rentrée de septembre 2024 doivent préalablement être inscrits. Les formulaires, téléchargeables sur le site de la ville et disponibles en mairie, seront à déposer au service scolaire/périscolaire entre le lundi 20 janvier et le vendredi 21 février.

HORAIRES ET PERMANENCES

■ **ACTIOM (Action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat)**, le dernier mardi matin du mois, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 69 04**.

■ **Aide administrative et démarches en ligne** : sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 69 04**.

■ **Maison de l'Emploi et de l'Entreprise/ Mife Isère** : le mardi matin, à l'espace Marie-Reynoard, sur rendez-vous à prendre au **04 76 24 02 45** ; pas de permanence le 24/12.

■ **Café des aidants** : un mardi par mois, de 14h à 15h30, espace Marie-Reynoard, voir notre page Agenda.

■ **CCAS** : ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 13h, l'après-midi sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 69 04**.

■ **CLCV (Consommation, logement et cadre de vie)** : le 2^{ème} mercredi du mois, de 16h30 à 17h30, à l'espace Marie-Reynoard.

■ **LAEP (Lieu d'Accueil Parents-Enfants)** : le mardi de 8h45 à 11h15, à la Maison de la petite enfance, pas de permanence les 24 et 31/12.

■ **Mission locale** : le mardi après-midi hors vacances scolaires, en mairie, sur rendez-vous à prendre au **04 76 51 00 49**.

■ **Puéricultrice PMI** : les permanences se déroulent au Service Local de Solidarité (SLS) de St-Martin-d'Hères le lundi de 14h à 16h et le vendredi de 9h à 11h, et au CCAS de Domène le jeudi de 9h à 11h, renseignements au **04 38 37 41 10** ; pas de permanence à Domène le 26/12.

POUR AIDER LES AIDANTS Un café le mardi et un atelier le vendredi

■ Le CCAS de Gières organise depuis plusieurs années, avec le département de l'Isère, le "Café des Aidants", un rendez-vous mensuel pour un moment de rencontre convivial autour d'une thématique, (voir notre Agenda). Renseignements et inscriptions au **04 76 89 69 40**.

■ Depuis quelques mois, le CCAS organise parallèlement un cycle d'ateliers "Entr'Aidants" selon l'approche ACS (Approche Centrée Solution), une technique qui invite au changement de regard sur l'aidant, sur la personne accompagnée et sur la relation qui les relie tous les deux. Elle permet de se regarder au meilleur de soi-même, de renforcer ses compétences et ses ressources d'aidant et de se relier à ce que l'on souhaite plutôt qu'à ce qu'on ne souhaite pas. La plupart de ces ateliers se sont déroulés en novembre et décembre ; les prochains sont programmés les vendredis 10 janvier et 14 février, de 14h à 16h à l'espace Marie-Reynoard. C'est gratuit sur inscription au **06 14 81 23 01** ou par mail à jeanne.barbier@gieres.fr.

Visitez un appartement adapté

Dans le cadre du Café des Aidants (voir ci-dessus), le CCAS organise la visite d'un appartement adapté au maintien à domicile, en partenariat avec l'association grenobloise Unapparté. Cette structure s'est créée en 2019 autour d'un travail conjoint entre ACTIS (bailleur social métropolitain), UNA Isère (fédération de services d'accompagnement à domicile) et la TASDA (centre expert sur les usages du numérique pour le soutien à domicile), dans un contexte de vieillissement de la population et d'augmentation des pathologies chroniques, pour répondre à l'enjeu du maintien à domicile dans la durée et dans les meilleures conditions de confort et de sécurité. Le dispositif Unapparté s'inscrit dans le cadre de la démarche "Ecocité/Ville de demain" engagée par la Métro, née de la volonté de proposer au grand public et aux professionnels du soutien à domicile un lieu dédié à l'innovation et à la formation (www.unapparte.com).

Cette visite, ouverte à tous, se déroulera le mardi 21 janvier, à 14h30, sur place au 48 rue Félix-Esclangon à Grenoble. Le CCAS organise un transport limité à 8 personnes, départ de la mairie à 13h45, sur inscription au **06 14 81 23 01** ou par mail à jeanne.barbier@gieres.fr.



EN.GA.JER



Ensemble Grenoble Alpes pour Jeunes en Rupture

Le dispositif EN.GA.JER, proposé par un consortium d'acteurs piloté par la Métro, s'adresse aux jeunes en rupture familiale, scolaire ou professionnelle de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les travailleurs handicapés. Ce dispositif a pour objectif de les remotiver et les pousser à s'inscrire dans une démarche d'insertion, en accompagnement avec la Mission Locale de leur secteur.

Les partenaires impliqués et le référent de parcours assurent un suivi renforcé dans les domaines de la santé, de l'emploi, du logement, de la mobilité et du social. L'accompagnement individuel et renforcé est conçu pour permettre d'assurer un parcours stable et durable en traitant les freins pouvant exister.

Plusieurs référents sont mobilisés sur l'ensemble des communes de la Métro ; pour Gières, vous pouvez faire appel à Anaïs Sahy, rattachée au service Prévention Spécialisée du Codase (Comité Dauphinois d'Actions Socio-Educatives), au **07 56 21 06 38**, a.sahy@codase.org.



COLLECTE DES DÉCHETS

Pour les fêtes et les sapins

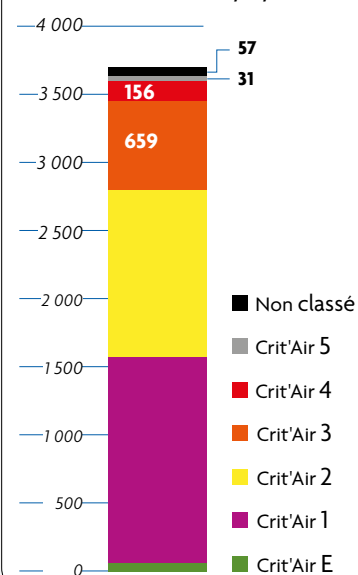
■ Seuls les jours fériés du 25 décembre, du 1^{er} janvier et du 1^{er} mai donnent lieu à des rattrapages ; les autres jours fériés, la collecte se fait normalement sur le territoire métropolitain. Pour cette fin d'année 2024, le ramassage des conteneurs verts se fera les mardis 24 et 31 décembre dans la ville ; au Mûrier, celui des conteneurs gris (semaines paires) le mardi 24/12 et celui des conteneurs verts (semaines impaires) le mardi 31/12 ; et dans les ZI/ZA, où les conteneurs bleus acceptent depuis le 1^{er} octobre les emballages en plus des papiers-cartons, leur collecte se fera aussi les mardis 24 et 31/12, et celle des conteneurs gris les lundis 23 et 30/12. Pour plus de détails, vous pouvez consulter le moteur de recherche rue par rue qui est mis à jour régulièrement sur : www.grenoblealpesmetropole.fr/collecte

■ La ville s'associe, cette année encore, à l'opération Sapinou de la Métro (collecte des sapins de Noël) **du lundi 6 au vendredi 31 janvier 2025**. Les sapins, naturels uniquement et à l'exclusion de tout autre végétal, devront être déposés dans les espaces dédiés, sur le parking du gymnase du Chamandier et rue de la Plaine, face à Don Bosco. Après collecte, ils seront broyés par une équipe du service nettoyage-entretien de la Métro, le broyat étant ensuite transporté au centre de compostage de Murianette pour contribuer à la production d'engrais.

ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS (ZFE)

Gières à l'heure de l'interdiction des Crit'Air 3

Parc Giérois de voitures particulières selon Crit'Air, au 01/01/2023



Après les véhicules utilitaires depuis mi-2019, la ZFE a été étendue aux voitures particulières, avec l'interdiction de circulation des véhicules sans vignette ou classés Crit'Air 5 à la mi-2023, puis celle des Crit'Air 4 début 2024. Cinq ans et demi après sa mise en service, on peut déjà voir les effets de cette ZFE sur la qualité de l'air. Les émissions de dioxyde d'azote, dont le trafic routier est la source principale, sont en baisse notable, de moitié par rapport à 2010, mais demeurent trop élevées ; si leur taux respecte désormais le seuil réglementaire européen, il dépasse toujours celui de l'OMS. Et surtout, cette baisse stagne depuis "l'effet Covid".

Dans ce contexte de double obligation légale (loi Climat et Résilience et Plan de Protection de l'Atmosphère) et de généralisation des ZFE (une trentaine en France, plus de 320 en Europe), l'effort doit donc se poursuivre. Au 1^{er} janvier 2025, ce sera au tour des véhicules Crit'Air 3 d'être interdits de circulation dans la Zone à Faibles Emissions (ZFE) de la Métro, dont fait partie Gières. Cette nouvelle étape sera plus conséquente, puisque cette classification représente plus de 45 000 voitures (diesel d'avant 2011 ou essence d'avant 2006) dans l'agglomération, dont 659 à Gières ; c'est plus du double des véhicules particuliers écartés jusqu'ici (voir notre infographie ci-dessus).

Un parcours d'aides qui monte en puissance

Depuis l'instauration de la ZFE, la Métro a mis en place un dispositif d'aides financières, doublé d'un accompagnement personnalisé, pour basculer vers d'autres modes de transports ou passer à un véhicule moins polluant ; nous en avons déjà largement parlé dans ces colonnes et vous trouverez toutes les infos utiles à ce sujet sur le site dédié de la Métro, <https://zfe.grenoblealpesmetropole.fr>, qui vous renseignera également sur les voiries exemptées et les dérogations dont il est possible de bénéficier dans certaines conditions (petits rouleurs, travailleurs en horaires décalés...).

À ce jour (chiffres arrêtés en octobre 2024), 994 foyers ont été reçus en entretien individuel, préalable indispensable pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Les 649 demandeurs éligibles ont opté, dans leur grande majorité, pour l'aide au renouvellement d'un véhicule non polluant ; 287 dossiers ont été validés et 300 sont en cours d'instruction, pour seulement 14 demandes rejetées. Parallèlement, 2 022 dérogations ont été accordées, à 90 % pour le motif "petit rouleur" (moins de 5 000 km/an), et 48 cartes d'aide à la mobilité (transport public et/ou vélo) ont été activées. En prévision de l'interdiction des Crit'Air 3, le dispositif est monté en charge ; 200 créneaux de rendez-vous d'entretiens préalables sont ouverts actuellement.

10 bornes de recharge publiques à Gières

Pour ces nouveaux utilisateurs de véhicules hybrides rechargeables ou électriques et les 5 000 autres déjà en circulation, la Métro développe son offre de bornes de recharges dans l'espace public, avec un réseau de 170 prises déjà disponibles, en voirie ou dans les parkings en ouvrage, l'objectif étant d'aller jusqu'à un millier d'ici 2030. Dix de ces bornes sont implantées à Gières : 2 sur le parking du pôle multimodal rue de la Gare ; 2 sur le parking de la Maison de Santé rue des Cottages ; et 6 au P+R de la Plaine des sports rue des Glairons. La faible proportion de véhicules électriques en circulation à l'heure actuelle explique qu'elles soient encore notablement sous-utilisées, donc souvent disponibles. Signalons enfin que l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat), forte de son expérience d'accompagnement des copropriétés sur des projets énergétiques depuis 20 ans, est aussi missionnée pour les guider dans leurs projets d'installation d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (<https://www.alec-grenoble.org>).

Les foyers qui peuvent se passer d'un véhicule dans leur quotidien mais qui ont un besoin ponctuel (courses, vacances...) peuvent se tourner vers la solution d'autopartage Citiz proposée par la Métro ; 5 véhicules, dont 1 électrique, sont stationnés à Gières : place de la République, rue des Cottages, rue des Martinets et pôle multimodal (2). Nous reviendrons dans une prochaine édition sur cette alternative particulièrement séduisante financièrement (<https://alpes-loire.citiz.coop>).

La vignette Crit'Air obligatoire à Gières

Quel que soit le classement de votre véhicule, il doit obligatoirement arborer une vignette Crit'Air pour circuler et stationner sur le territoire communal, hors voiries exemptées (Combe, rocade Sud et accès au P+R de la Plaine des sports) ; à défaut, l'amende vous coûtera 68 €. La police municipale a entamé une campagne de verbalisation qui s'intensifiera en 2025.

Demandez votre vignette sur www.service-public.fr.



mardi 7 janvier - 20h *En fanfare*

Comédie d'Emmanuel Courcol, avec Benjamin Lavernhe, Pierre Lottin, Sarah Suco. Durée 1h44

Thibaut est un chef d'orchestre de renommée internationale qui parcourt le monde. Lorsqu'il apprend qu'il a été adopté, il découvre l'existence d'un frère, Jimmy, employé de cantine scolaire et qui joue du trombone dans une fanfare du Nord de la France. En apparence tout les sépare, sauf l'amour de la musique. Détectant les capacités musicales exceptionnelles de son frère, Thibaut se donne pour mission de réparer l'injustice du destin. Jimmy se prend alors à rêver d'une autre vie...



Danse contemporaine et hip-hop



photo Liam Guéripel

mardi 14 janvier - 20h *En devenir fou*

Mise en scène et chorégraphies : Coline Robert et Pierrot Leras. Compagnie Désacorpsdé

Dans l'harmonie fragile d'une société en ruine, quatre jeunes tentent de faire vivre leurs valeurs et de trouver leur place. Entre folie et espoir, révolte et résilience, ce spectacle poignant questionne la place de la jeunesse dans notre société.

Ces quatre jeunes artistes mêlent danse contemporaine et hip-hop dans une chorégraphie rythmée et bouleversante.

Durée : 50 min / Dès 10 ans

Tarifs : normal 15€ | réduit 13€ | Prem'Laussy 12€ | abonné 9€

Afin de rester au plus proche de l'actualité cinématographique, nous ne pouvons pas déjà vous annoncer les titres des films des mardis 21 janvier, 4 et 11 février, mais pensez à réserver vos soirées !

Comédie



photo Fabrice Lang

vendredi 31 janvier - 20h *Le Magasin des Suicides*

D'après le roman *Vous avez raté votre vie ? Réussissez votre mort* de Jean Teulé (Julliard). Compagnie Nandi

Chez les Tuvache, on garantit les suicides "Mort ou remboursé !" depuis au moins dix générations. Mais ça, c'était avant l'arrivée d'Alan, le petit dernier. Alors qu'autour de lui le monde est tristesse et désolation, lui ne voit que beauté et poésie. Et redonner le goût de vivre aux clients du magasin des suicides, ce n'est pas bon pour le commerce des parents Tuvache. Désespérés, ils vont tout tenter pour remettre leur fils dans le droit chemin du désespoir.

Durée : 1h25 / Dès 8 ans

Tarifs : normal 23€ | réduit 19€ | Prem'Laussy 17€ | abonné 14€

mardi 18 février - 20h *Notre Cyrano*

Adapté de la pièce d'Edmond Rostand. Compagnie Petits Bâtons Production

À travers les errements d'une troupe hétéroclite et à fort caractère, un metteur en scène en plein questionnement artistique monte *Cyrano de Bergerac*. Se déroulant pendant une répétition publique surprenante, la pièce rend un hommage cocasse aux grandeurs et servitudes du métier d'acteur. Tout en étant plongé dans le chef-d'œuvre d'Edmond Rostand, le spectateur suit les différentes étapes de la création du spectacle et les déboires de la troupe.

Une comédie épique sublimée par une musique originale jouée en direct, des costumes d'un Japon ancien imaginaire où l'univers des mangas côtoie celui du théâtre traditionnel *Kabuki*. Les combats de *katanas* orchestrés comme des ballets et les lumières tout en nuances soulignent la poésie du texte d'Edmond Rostand.

Durée : 1h40 / Dès 10 ans

Tarifs : normal 17€ | réduit 15€ | Prem'Laussy 13€ | abonné 11€

Comédie épique



photo Brigitte Designolle



Le programme de Janvier et Février

- **Cercle de lecture** — Mercredi 8 janvier et mercredi 5 février, à 18h
- **Club de lecture ados** — Vendredi 10 janvier et vendredi 7 février à 17h
- **Les Histoires des p'tits bouts** — Samedi 11 janvier et samedi 15 février de 11h à 11h30
- **Les Nuits de la lecture, "Choco-lectures"** — Venez écouter des lectures à voix haute : humour, quizz, poésie... Il y en aura pour tous les goûts ! Et un chocolat chaud offert par la bibliothèque (vendredi 24 janvier de 18h à 19h, de 9 à 99 ans, réservation conseillée).

École de musique — 04 76 89 62 36 — ecole.musique@gieres.fr

Le programme de Février

- **Audition "Prêts à jouer"** — Mardi 18 février, à 18h30 à la salle des fêtes
- **Concert pop-rock** — Vendredi 21 février, à 20h au Laussy.

brève

BIEN-ÊTRE ANIMAL Les CE2 C s'engagent

« Nous sommes les CE2 C de l'école René-Cassin à Gières, et cette année notre classe s'engage dans la sensibilisation au bien-être animal. Du 17 au 21 février 2025, nous allons organiser une collecte devant l'école pour aider les chiens et les chats de la SPA du Dauphiné, à Uriage. La collecte aura lieu lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 16h30 à 17h sur le parvis des écoles. Notre classe sera là avec des boîtes pour recueillir tous les dons que nous allons recevoir. »

« Voici ce dont les chiens et les chats de la SPA ont besoin : des croquettes pour chiens et chats adultes de taille moyenne, des friandises à mâcher, des jouets solides pour chats et chiens, de la litière en argile et des griffoirs pour les chats, des panières en plastique de grande taille pour les chiens et des conserves ou pâtés pour chats de la marque Pro Plan Purina. »

« Lors de la collecte, notre classe va aussi exposer des affiches pour convaincre de potentiels futurs adoptants. Nous avons également fabriqué plein de choses géniales pour aider nos amis les animaux. Et devinez quoi ? Certains jours, nous ferons même un petit spectacle de chant, en anglais, pour montrer notre soutien aux animaux de la SPA ! »

« Merci beaucoup pour votre attention et votre soutien. Si vous pouviez nous aider et aider les animaux, ce serait vraiment super gentil ! On compte sur vous pour faire de cette collecte un grand succès ! »

La classe des CE2 C de M. Magniez

quid?

455
réponse



Personne n'a retrouvé notre ancien parlementaire !

Joseph Vallier, avocat et sénateur Grenoblois sous la III^{ème} République, est effectivement enterré dans le caveau de la famille Debernardy (concessions 2 330 à 2 332), à laquelle il est affilié, au cimetière de Gières. Né en 1869 à Grenoble, Joseph Vallier rejoint le barreau de la capitale du Dauphiné après sa licence de droit ; l'affaire Dreyfus, qui divise la France au tournant du siècle, précipite sa carrière d'homme politique,

d'abord comme conseiller général de Pont-en-Royans puis au conseil municipal de Grenoble. Sous le mandat de Paul Mistral, il devient sénateur de l'Isère en 1920 ; inscrit au groupe de la Gauche Démocratique, il est réélu en 1924 puis en 1932. Au sein de la chambre haute, Joseph Vallier a contribué à harmoniser les règles de l'État civil et du mariage, il est aussi l'un des artisans du code de l'aviation. Il décède d'une congestion pulmonaire en 1935, à l'âge de 66 ans. En sa qualité de premier adjoint au maire, son nom est attribué à une partie des grands boulevards de Grenoble en 1938, au même titre que les maréchaux Foch et Joffre.

quid ? 456



12 caméras de vidéo-protection autour de l'esplanade et de la place de la République (voir notre Dossier), et aussi une 13^{ème}, mais où..? Et pour protéger quoi..?

Répondez du 1^{er} au 15 janvier 2025 à quid@gieres.fr et gagnez une invitation pour deux personnes aux spectacles organisés par le service culturel au Laussy (saison 2024-25), un tirage au sort départagera les gagnants.

MAJORITÉ MUNICIPALE

Objectif con corde 2025

L'année 2024 n'aura assurément pas servi à réconcilier les français avec la politique. En provoquant une crise sans précédent ou en tentant de l'exploiter, leurs dirigeants ont participé à un véritable bal des égés, dans lequel les ambitions personnelles et les stratégies partisanes (la "confrontation" ou la "normalisation" par exemple) ont tenu lieu de seule politique.

Il faut dire que la dissolution décidée le soir du 9 juin, et les élections législatives qui ont suivi, ont fait entrer nos institutions dans une ère inédite depuis 1958, celle du fait "minoritaire", dans laquelle aucun parti, ou aucune coalition de partis de même tendance, n'est en mesure de réunir sous sa bannière les 289 voix requises pour donner à un gouvernement l'assise législative nécessaire à la mise en oeuvre d'un programme politique. Tant mieux peut-être, car élaborer un projet de gouvernement réaliste et fédérateur en l'espace de 3 semaines (soit le temps qui s'est écoulé entre la décision de dissolution et le premier tour des législatives) relevait de la gageure. L'improvisation et la précipitation ont ainsi accouché de propositions clivantes, de surenchères et de promesses intenable, et contribué à l'abaissement général, pour ne pas dire à la vacuité, du débat politique.

Durant toute cette séquence, depuis son déclenchement jusqu'à la censure récente du gouvernement Barnier, la volonté de conquête du pouvoir a éclipsé celle de servir le pays. Il est donc heureux que celui qui avait, le premier, versé dans un calcul politicien erroné et hasardeux (celui de la dissolution), appelle désormais à la formation d'un gouvernement ayant l'intérêt général pour seule boussole. Après une année 2024 sous le signe du chaos, souhaitons que les tractations en cours conduisent à une entente minimale aussi large que possible mais qui s'arrête toutefois aux frontières de l'extrême-droite.

Que 2025 soit l'année du rassemblement, mais sans Rassemblement National !

Les élu.e.s du groupe "Gières en Transitions"

MINORITÉ MUNICIPALE

2024 s'éteint, 2025 s'éveille

À l'aube de 2025, le groupe Vivre à Gières tient à présenter ses meilleurs vœux à toutes les Giéroises et tous les Giérois et leur souhaite une excellente santé physique et mentale pour affronter cette nouvelle année qui, nous l'espérons, leur apportera beaucoup de bonheur.

Le début d'année est aussi une période où nous avons l'illusion de repartir de zéro en oubliant que nous héritons des précédentes qui laissent leur trace pour longtemps.

Malgré tout, le groupe Vivre à Gières vous propose un remue méninges sur plusieurs thématiques qui devraient nous interpeller en 2025, dernière année avant les prochaines élections municipales.

Commençons pas les actions qui sont connues pour avoir des impacts bénéfiques sur la santé comme augmenter les espaces verts, favoriser la mobilité active et les activités sportives, agir contre la pollution de l'air surtout dans les bâtiments qui accueillent des enfants, réduire le bruit des transports, lutter contre les îlots de chaleur, renaturer...

L'eau et l'alimentation vont aussi devenir des sujets cardinaux, non seulement à cause de leur impact sur la santé mais aussi à cause des risques de pénuries occasionnelles qui pourraient se multiplier, un peu à l'image des périodes de canicules. La question de l'autonomie alimentaire qui n'est que de quelques jours pour les métropoles va devenir prégnante avec la disparition continue des exploitations agricoles à proximité des villes. Concernant ce dernier point, ne faudrait-il pas s'inspirer de certaines communes qui créent des régies agricoles pour fournir les cantines, ce qui permet d'une part d'avoir des produits plus sains en circuits courts et d'autre part de reconnecter les enfants à la nature et la production locale.

Enfin, on pourrait s'interroger sur le rôle des représentants des communes dans la gouvernance de la Métropole, en particulier la façon dont l'avis des oppositions pourrait être porté au niveau Métropolitain.

Les élu.e.s du groupe "Vivre à Gières"

Budget municipal : dépenser plus pour mieux bétonner

Alors que 2025 s'annonce avec des incertitudes financières criantes — doute des créanciers envers la France, inquiétude légitime des ménages (pouvoir d'achat) et des entreprises (taux d'intérêt) — la majorité municipale propose de modifier, in extremis, le budget 2024 et d'annuler un emprunt de 1 million €. Proposition justifiée par l'augmentation des charges de plus de 57 %, liées aux emprunts à taux variables.

Seuls les élus de Gières Avenir avaient soulevé ces questions dès Avril 2024, suite aux alertes des agences internationales de notations financières. Sans avoir été entendus par les votes de la majorité et de son groupe de soutien minoritaire.

Une orientation réaliste devrait s'appuyer sur une politique de long terme. Or, il a toujours été plus facile pour cette majorité de dépenser sans compter et de suivre la politique de densification urbaine imposée par la Métro.

Sur fond de divorce entre la Métro et Éric Piolle, plusieurs problèmes urgents n'ont pas été traités : cession du bailleur social Grenoble Habitat, gestion de l'eau, rupture de "l'accord local" empêchant Gières de bénéficier d'un second élu métropolitain.

Durant ce mandat, les perspectives économiques permettant de rendre visibles des projections financières durables n'ont pas été considérées. Intimement liée à la Métro, la majorité a contribué à la bétonisation inconsiderée de notre commune.

Les habitants comprendront aussi où vont les économies obtenues par l'extinction des lumières dès 23h00 et par une réduction de certains services publics.

Le vote du budget communal est, donc, un choix politique qui conditionne l'aménagement du territoire et les impôts à venir.

Au cours de ce mandat, seuls les élus de Gières Avenir ont voté contre les décisions désastreuses de la majorité ; seraient-ils les seuls à être entendus ?

Meilleurs vœux pour 2025 !

gieresavenir@gmail.com

Vos élus, Sylvain Stambouljan & Daniel Finazzo de Gières Avenir

Les élus du groupe "Gières Avenir"

Les tribunes à paraître dans le *Gières info* n°457 de mars-avril 2025 doivent paraître à jean-yves.colin@gieres.fr **jusqu'au lundi 20 janvier 2025**

AVEC L'INCONGRUE



Une remorque vélo en libre-service

Vous avez un vélo mais vous avez parfois des objets lourds ou volumineux à transporter et vous n'avez pas de remorque ? Qu'à cela ne tienne, L'Incongrue en propose une en libre service, gratuitement et sans réservation ; elle a été fabriquée à Gières avec des matériaux de récupération et dispose d'une attache de selle universelle. La remorque est stationnée sur l'espace public (à côté de la pharmacie, en haut de la rue de l'Isère). Il suffit de se présenter au local de l'Incongrue, au 32 Grand'rue, pour obtenir le code du cadenas, de la récupérer puis de la remettre en place une fois le transport terminé.

Si la remorque est déjà empruntée, L'Incongrue peut vous en prêter une autre ; si vous n'avez pas de vélo, la remorque peut être accrochée à l'un des vélos Dott en libre-service ; et si vous n'avez pas envie de faire du vélo, les piétons peuvent aussi l'emprunter !

Prévention et tranquillité publique

En prévision de la traditionnelle réunion publique générique sur ce thème, programmée le mercredi 22 janvier prochain, revenons sur les moyens déployés par la ville et sur les statistiques de la délinquance à Gières jusqu'en 2023. Jérôme Chappa, patron de la police nationale en Isère, évoque la collaboration entre ses équipes et celles de la commune.



3 questions à Jérôme Chappa

Directeur Interdépartemental de la Police Nationale

1 Comment évolue la délinquance à Gières en comparaison des autres territoires d'intervention de la police nationale ?

2 Quels moyens la police nationale déploie-t-elle pour faire face à cette délinquance ?

3 Que peut faire la ville de Gières pour faciliter l'accomplissement des missions de la police nationale sur son territoire ?

5 policiers + 2 médiateurs municipaux



- Tous titulaires de la Fonction publique territoriale, ancienneté moyenne à Gières : 18 ans et 3 mois
- 4 policiers municipaux sont armés depuis 2003. (aucun coup de feu tiré sauf à l'entraînement)



12 caméras de vidéoprotection déployées

- Depuis l'été 2019 dans le secteur mairie-esplanade, et depuis l'automne 2024 sur la place de la République
- De nombreuses demandes d'extraction vidéo par la police nationale et la gendarmerie, plusieurs délits résolus
- Réflexion en cours pour déployer d'autres caméras au Chamandier



6 outils et instances de concertation



La procédure de "rappel à l'ordre" a été renforcée il y a un an par la signature d'une convention entre la ville et l'institution judiciaire, représentée par Eric Vaillant, procureur de la République

- La procédure de "rappel à l'ordre" permet au maire et au maire-adjoint à la tranquillité publique, accompagnés d'un représentant de la justice, de convoquer les auteurs d'incivilités, ou leurs parents s'il s'agit de mineurs, pour leur rappeler leurs obligations légales, les peines théoriquement encourues et, le cas échéant, une injonction à réparer les préjudices qu'ils ont occasionnés.
- Le dispositif "Voisins vigilants" est animé par les riverains d'un même quartier ou d'une même rue, qui s'organisent en réseau, sous la responsabilité d'un référent, pour surveiller et signaler aux autorités les allées et venues qui leur paraissent suspectes. Plusieurs quartiers de Gières se sont organisés et ont signé une convention avec la ville, le préfet et la police nationale.
- Le GPP (Groupe Partenarial de Prévention), regroupe la police municipale, les médiateurs, le CCAS, les bailleurs sociaux, les collèges public et privé, et Gières Jeunesse ; il identifie et tente de répondre aux problématiques de petite délinquance.
- Le GPO (Groupe Partenarial Opérationnel) ; le niveau au dessus du GPP (voir ci-dessus), à l'initiative de la police nationale ; le GPP s'en inspire avec les seuls acteurs communaux. GPP comme GPO peuvent se tenir régulièrement ou à la demande si nécessaire.
- Les réunions de quartier sécurité et tranquillité publique ; elles permettent de réunir riverains, élus et services (police municipale et médiation) de façon régulière, ou à la demande en cas de besoin ; ces rendez-vous réguliers sont complétés par une réunion publique annuelle, à laquelle participe la police nationale, qui présente à cette occasion les statistiques de la délinquance de l'année écoulée à Gières.
- La commission extra-municipale "tranquillité publique" réunit depuis 1 an, deux fois par an, les élus de la majorité et de l'opposition pour partager les informations sur ces questions, qui relèvent d'ordinaire des pouvoirs du maire et sont donc peu débattues en conseil municipal.

Que faire en cas de...

- ... **nuisances sonores, troubles de voisinage, incivilités** — Appelez les **médiateurs au 07 88 63 82 29**. Le service Médiation est présent les mardis et jeudis de 15h15 à 23h, le mercredi de 13h15 à 21h, les vendredis et samedis de 16h15 à minuit.
- ... **agression, cambriolage ou de n'importe quelle situation d'urgence** — Appelez en priorité la **police nationale au 17** ; ils interviendront dans les meilleurs délais. Appelez parallèlement, et systématiquement, la **police municipale au 04 76 89 69 19** (renvoi sur portable en cas de patrouille), ou laissez un message ; les policiers municipaux sont généralement présents du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 9h à 12h.

Coup d'œil sur les statistiques à Gières

	2020	2021	2022	2023
Cambriolages	91	83	70	105
Vols	75	85	74	91
Vols avec violence	13	3	4	4
Vols à main armée	0	0	0	0
Dégradations	33	27	24	29
Incendies volontaires	12	15	6	14



3 réponses de Jérôme Chappa

1 Comment évolue la délinquance à Gières en comparaison des autres territoires d'intervention de la police nationale ?

Le niveau de délinquance sur le territoire de la commune de Gières est de plusieurs points inférieur à celui que l'on retrouve sur l'agglomération grenobloise et même au niveau national. Cependant, on note la dégradation de certains indicateurs en 2024 : les atteintes aux biens sont en hausse, principalement sous l'effet d'une explosion des vols liés à l'automobile, et on constate

une progression plus limitée du nombre de cambriolages (ces statistiques seront présentées lors de la réunion publique de janvier 2025, ndlr). Les atteintes aux personnes qui regroupent l'ensemble des faits de violence physique sont également en hausse, mais ce chiffre est principalement porté par des faits recensés dans la sphère privée (violence intrafamiliale).

2 Quels moyens la police nationale déploie t-elle pour faire face à cette délinquance ?

La présence policière et le nombre de patrouilles sur la voie publique a augmenté de 11% en 2024, les contrôles routiers de 30% et il y a eu en moyenne trois interventions par jour des forces

de police. Ce sont des chiffres qu'il faut souligner si nous les ramenons à la part de la commune de Gières dans l'agglomération grenobloise.

3 Que peut faire la ville de Gières pour faciliter l'accomplissement des missions de la police nationale sur son territoire ?

Je tiens tout d'abord à souligner l'excellente collaboration avec les élus de la commune. Leur réactivité et leur sens du service public ont permis, au fil des années, de mettre en place un *continuum* de sécurité solide, au plus proche des réalités du terrain.

Bien évidemment, comme sur tous les territoires, une politique volontariste en termes de renforcement des polices municipales et des moyens de vidéoprotection ne peut que contribuer à améliorer la sécurité de tous et à rendre plus efficace l'action de la police nationale comme de la police municipale.

Les missions des polices municipale et nationale

Les agents de la police municipale sont compétents sur le territoire de leur commune. Ils agissent sous l'autorité du maire et assurent des missions de police administrative et judiciaire : faire respecter le code de la route et les règles du stationnement, veiller à la sécurité lors des entrées et sorties d'école, assurer l'exécution des arrêtés pris... La police municipale patrouille quotidiennement sur la commune de Gières pour prévenir les incivilités, assurer la tranquillité et la sécurité des Giérois.e.s. C'est une police de proximité et est l'un des premiers maillons du lien avec la population concernant les questions de sécurité. Son rôle est d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. En ce sens, elle travaille en étroite collaboration avec la police nationale dont elle assure le relais. La police nationale a un pouvoir d'investigation et d'enquête que ne possède pas la police municipale, qui y participe toutefois par le recueil et l'apport de renseignements (images de vidéoprotection ou témoignages) en vue de découvrir les auteurs d'infractions.



La prochaine réunion publique "sécurité et tranquillité publique" est programmée le **mercredi 22 janvier, à 18h30 en salle des mariages**

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Ce sera du jeudi 16 janvier au lundi 17 février 2025



En bas, de g. à dr. : Patrick Blanc, Mallek Boukous, Dominique Brie, Catherine Quenel. En haut, de g. à dr. : Marie Comte, Valérie Merle, Brigitte Boch, Chantal Gerelli, Catherine Bernard, Denise Gaszynski, Patrick Gauthier, Émilie Tairail, Clarisse Meyrieux-Drevet et Alain Brie

Le recensement de la population concerne l'ensemble de la population vivant en France. Dans les grosses communes, il se fait chaque année sur un échantillon, mais pour celles de moins de 10 000 habitants, il a lieu tous les 5 ans et concerne toute la population. À Gières, ce sera du 16 janvier au 17 février 2025.

À quoi sert le recensement ?

Réalisé par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) en collaboration avec les mairies, le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune et de fournir des informations sur ses caractéristiques : âge, profession, conditions de logement...

De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes et l'organisation du conseil municipal (mode de scrutin et nombre d'élus). À l'échelle nationale, ils permettent de définir les politiques publiques, qui seront ensuite déclinées au niveau local pour prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, transports...). L'analyse de ces données aide également à cibler les besoins en logements ou aux associations de mieux répondre aux besoins de la population...

Comment est-il organisé ?

Le recensement de la population est l'une des missions du service État-civil de la ville de Gières. Il est coordonné par Valérie Merle, qui a divisé la ville en 24 districts et leur a attribué à chacun un agent recenseur, recruté pour son sens de la rigueur et sa discrétion et, dans la mesure du possible, pour sa connaissance des districts.

Entre le jeudi 16 janvier et le lundi 17 février inclus, ces agents recenseurs vont se présenter chez vous, plutôt en soirée ou le samedi. Ils seront munis d'une carte officielle, avec photo, attestant de leur fonction et vous remettront plusieurs imprimés, un pour chaque personne vivant dans le foyer et un pour le logement (caractéristiques et confort). En cas d'absence, ils laisseront dans votre boîte à lettres un avis de passage pour que vous puissiez convenir d'un rendez-vous.

Comment répondre ?

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. L'agent recenseur vous remettra une notice sur laquelle figurent des identifiants de connexion, qu'il faudra saisir sur le site le-recensement-et-moi.fr avant de remplir le questionnaire. Si vous indiquez votre adresse de messagerie électronique, vous recevrez un accusé de réception ; l'agent recenseur recevra quant à lui une notification. Attention à bien vous connecter au site officiel, les sites frauduleux sont très nombreux.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra, en plus des imprimés, une notice explicative (également disponible dans certaines langues étrangères : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, portugais, roumain, turc). Il conviendra avec vous d'un rendez-vous pour venir les récupérer et pourra vous aider à les compléter si vous le souhaitez. Vous pouvez aussi les renvoyer directement à la mairie ou à la Direction régionale de l'Insee.

Est-il obligatoire de répondre ?

Oui, cette obligation relève de la loi du 7 juin 1951, qui prévoit une amende en cas de refus. En contrepartie de cette obligation, l'INSEE assure la confidentialité des informations. Il est le seul destinataire de toutes les informations recueillies et ne peut les communiquer à quiconque pendant un délai de 75 ans. Le recensement de la population est entièrement gratuit.

<https://www.le-recensement-et-moi.fr>

Une "enquête famille" en plus... ...dans certains foyers

En plus de ce recensement général de la population, certains foyers de la commune devront répondre à un questionnaire supplémentaire ; l'enquête famille, plus détaillée. Ces foyers sont tirés au sort par l'INSEE au préalable et en seront informés par l'agent recenseur. Cinq districts sont concernés.



L'équipe de la bibliothèque ; de gauche à droite, Sybille, Fabienne, Nicole (directrice) et Léna

Si la lecture publique à Gières trouve son origine à la fin des années 60 et si la professionnalisation de ses animatrices remonte à 1977, la bibliothèque municipale est symbolisée depuis 2002 par ce beau bâtiment de l'avenue Jean-Jaurès (*). Aujourd'hui, la dynamique est toujours là, en termes de renouvellement des collections, d'animations régulières et variées ou de partenariats enrichissants avec les institutions (établissements scolaires, crèches, résidence...) et acteurs locaux (librairie Les P'tits Livres de Manon...) ou extérieurs (le Festival du Film Documentaire...).

« À l'heure où elle est de plus en plus concurrencée par les écrans, il est important de maintenir le sens et le plaisir de la lecture, argumente Sylvie Cussigh, maire-adjointe à la culture. Cela se joue au-delà de l'école et du cercle familial, et la bibliothèque municipale est au cœur de ce processus d'apprentissage et de développement du goût de la lecture, ainsi qu'en témoigne sa fréquentation ; c'est pour renforcer cette démarche que la ville a décidé, il y a quelques années, d'ouvrir largement les portes de la bibliothèque et d'instituer sa gratuité, confortant ainsi sa mission d'inclusion et son rôle éducatif. » Pour entrer dans les lieux, consulter ouvrages et périodiques ou assister aux animations, pas besoin d'inscription ; elle n'est nécessaire que pour le prêt.

Composée de quatre professionnelles des métiers du livre, l'équipe s'attache à toucher tous les publics, des plus jeunes au plus âgés, en passant par les scolaires, les ados et les adultes. « Nous offrons un service personnalisé, précise la directrice Nicole, en conseillant les lecteurs sur les nouveautés ou les actualités du monde de l'édition, en animant des cercles de lecture, en adaptant nos pratiques de prêt ou de consultation aux nouvelles habitudes ». Si le conseil aux lecteurs est une des missions de l'équipe, l'inverse est aussi vrai ; leurs demandes sont prises en compte via le blog bm-gieres.fr, le classeur de suggestions ou, plus directement, de vive voix. Cette ouverture s'accompagne d'une politique éthique d'acquisition, avec des achats en librairie indépendante. Le renouvellement des collections est compensé par un processus inverse, celui

d'un désherbage annuel des ouvrages obsolètes ou peu empruntés, à prix modique, les recettes étant reversées aux associations de relations internationales qui y participent.

Nouveau : un fonds de BD documentaires

Le dernier trimestre 2024 était très orienté BD, avec la dédicace de Laurent Verron et la rencontre avec Nicolas Wild (voir nos pages Focus) ; cette actualité est représentative de la place accordée au 9^{ème} art, avec des séries, des mangas, des romans graphiques, des *one shot*... et un fonds de BD documentaire nouvellement créé, qui reflète la créativité de ce secteur d'édition. Un dynamisme présent également dans les autres domaines : roman, documentaire, beaux livres, livres lus, CD et DVD, ouvrages en gros caractères et périodiques, à la consultation pour les derniers parus et en prêt pour les numéros antérieurs.

Un renfort a aussi été mis sur le service aux seniors, au travers du service de portage à domicile et de l'organisation d'animations à la résidence Roger-Meffreys, grâce à un petit groupe de bénévoles récemment mobilisé qui intervient avec le soutien des bibliothécaires. Ce service peut d'ailleurs être élargi à tous les Giérois qui ne peuvent pas se déplacer, de façon temporaire ou non, il suffit d'être inscrit à la bibliothèque. Et si vous ne trouvez pas votre bonheur dans les rayons, la bibliothèque propose également des ressources en ligne : la Numothèque de Grenoble et la Médiathèque départementale, avec d'autres titres musicaux et cinéma, de la presse en ligne, des livres numériques... et des ordinateurs en libre-service, y compris pour les recherches et les démarches, grâce un accès wifi. La bibliothèque est enfin un espace de travail et un lieu de rencontres conviviales, ce qui n'est pas forcément antinomique ; « nous avons remarqué que venir s'inscrire à la bibliothèque, c'est souvent la première démarche des nouveaux Giérois », conclut Nicole.

(*) Pour en savoir plus, lire le petit fascicule Gières au fil du temps n°4, paru en 2012 à l'occasion du baptême de la bibliothèque par la veuve de l'ancien président de la République, disponible à la consultation sur place.

04 76 89 37 28 — bm-gieres.fr — bibliotheque@gieres.fr

La bibliothèque François-Mitterrand en chiffres

- 0 € — L'accès à la bibliothèque, pour le prêt, la consultation et les animations, est gratuit
- 4 professionnelles des professions du livre, de formation minimum bac+3
- 9 nouveaux périodiques : 60 Millions de consommateurs, Nature Trail, Paris Match, Otaku Manga, Socialter, So Foot Club, Sorcières, Télérama, Valeurs Vertes
- 16 heures d'ouverture hebdomadaires réparties sur 4 jours
- 300 nouveaux inscrits par an en moyenne
- 3 000 adhérents, en progression de + de 20 % depuis 2022
- 24 000 documents
- 70 000 prêts par an



FABIEN GIORGIAN, maître-artisan pâtissier

33 ans ! C'est le temps qu'auront passé France et Hervé Cohendet dans la boulangerie-pâtisserie de la place de la République ; et comme un signe du destin, c'est aussi l'âge, à quelques mois près, de Fabien Giorgian, qui a repris début septembre ce commerce emblématique !

Pas de révolution pour autant ; Fabien et son épouse Aurore ont conservé l'équipe (2 vendeuses, 2 pâtissiers, 1 boulanger et 2 apprentis), les fournisseurs et, pour l'instant, les préparations proposées. Pour l'instant, car Fabien ne veut pas renoncer aux valeurs précédentes ; « *Au bout de trois mois, précise-t-il, je suis toujours dans la continuité, je me contente de mettre ma touche sur la pâtisserie et la viennoiserie* ».

L'histoire commence à Grenoble, où Fabien a des attaches familiales ; il suit une formation initiale de boulanger puis de pâtissier au lycée professionnel Les Portes de Chartreuse de Voreppe, dont il sort en 2008 avec un CAP. Pendant 4 ans, il fait ses premières armes dans un établissement plutôt haut de gamme de l'agglomération, continue sa formation en ob-

tenant un BTM (Brevet Technique des Métiers) et devient responsable d'une seconde boutique ouverte par son patron à Grenoble. En 2012, après une escapade de six mois à Londres chez un gros traiteur, pour garnir les buffets des Jeux Olympiques, du tournoi de Wimbledon et de *garden parties* huppées, Fabien revient en France, où il devient le chef-pâtissier d'un restaurant semi-gastronomique de St-Jean-Cap-Ferrat, puis d'un second établissement de la même enseigne à Cagnes-sur-Mer. Toujours en quête de savoirs et d'expériences, il passe en 2014 par la case "tourier" (spécialisé dans l'élaboration des pâtes et levées feuilletées), puis par celle de responsable des entremets dans un gros laboratoire de Cannes, qui produit pour cinq boutiques. Son tour de la Côte-d'Azur se termine par une saison chez un boulanger-traiteur de Marseille spécialisé en macarons et en burgers, avant qu'il ne valide toute cette expérience par un titre de maître-artisan, au terme de 6 mois de formation à Rouen.

Fort de ce diplôme, Fabien est démarché pour devenir formateur à l'École Nationale Supérieure de la Pâtisserie d'Yssingeaux, en Haute-Loire, « *le plus grand campus de pâtisserie dans le monde*, se souvient-il, *avec des jeunes élèves qui viennent de tous les pays, des adultes en reconversion, de nombreux MOF (Meilleur Ouvrier de France, ndlr), 9 labos, 15 enseignants et 200 élèves par an ; j'y suis resté de 2017 à 2023 et j'ai là aussi beaucoup appris* ».

Avec Aurore, contrôleuse de gestion rencontrée à l'époque marseillaise et devenue son épouse quelques années plus tard, ils éprouvent le besoin, après la naissance de leurs deux enfants, de se rapprocher de la famille de Fabien. Sans projet précis, il est alors mis en relation avec les Cohendet par leur minotier et décide, avec Aurore bien sûr, de reprendre l'affaire. Avec une ligne de conduite que ses prédécesseurs ne renieraient pas : « *Si on ne peut pas le faire "maison", on ne le fait pas* ». Pour le plus grand plaisir des Giérois.

Fabien Giorgian, 14 place de la République, 04 76 89 32 92

Au gré d'une reconversion professionnelle, Isabelle Fernandez (à droite) s'est lancée dans une nouvelle activité de dermographie, une technique légère de tatouage décoratif ou réparateur par pigmentation de la peau. Et puisque sa fille Lola était déjà formée en esthétique, elles se sont toutes les deux installées dans les anciens locaux de la pharmacie des Ombrages qui, après la pose de cloisons pour aménager différents espaces, sont devenus début novembre leur nouvelle affaire de famille.

Isabelle propose, côté dermographie, les pratiques de maquillage permanent : eyeliner, contour des lèvres, création de sourcils, tâches de rousseur et autres grains de beauté. Dans un registre plus réparateur, elle fait de la tricopigmentation, qui permet de masquer la perte de cheveux, et de la dermographie correctrice sur cicatrices, notamment les reconstructions d'aréoles mammaires pour les femmes ayant subi un cancer du sein. Lola, pour sa part, assure les traditionnels soins du visage et du corps, les massages, les épilations et le traitement du regard ; elle peut aussi prendre en charge un maquillage complet pour les mariages et autres événements.



DERMASPHÈRE, cabinet de dermographie et d'esthétique

Dermasphère, 28 rue Jean-Jaurès, 04 57 13 35 10



1 24/10

Dans le cadre du Festival de films pour enfants de l'Espace Aragon et avec l'appui de la librairie Les P'tits livres de Manon, le dessinateur grenoblois Laurent Verron s'est installé à la bibliothèque pour une séance de dédicace. Le repreneur de *Boule et Bill* et créateur, avec Yves Sente au scénario, de *Mademoiselle J* (une intrépide journaliste qui défend les valeurs humanistes — et féministes — dans le monde plutôt macho de la première moitié du 20^{ème} siècle) s'est prêtée à l'exercice avec enthousiasme.



2 28/10

Dans le cadre du Mois de l'accessibilité, l'association PositiveMinders, reconnue d'utilité publique, a organisé un atelier de sensibilisation aux handicaps physiques et psychiques, ainsi qu'aux troubles psy, à la Plaine des sports, à laquelle ont participé les enfants de l'USG Football et ceux de Gières-Jeunesse. Les jeunes ont tourné entre différents ateliers ludiques pour faire des passes en aveugle, des *dribbles* (et tirs au but) avec des béquilles, mais aussi pour savoir reconnaître des situations de harcèlement, avant un goûter réparateur.

3 5/11

C'est une authentique expérience scientifique (elle n'a toutefois pas donné de résultats tangibles) qui a inspiré *À la recherche des canards perdus*, conférence décalée sur la vitesse du réchauffement climatique en Arctique. La compagnie Vertical Détour en a conservé les détails les plus cocasses (de quel cerveau de la Nasa est sortie cette idée de lâcher des canards en plastique dans un glacier du Groenland en imaginant qu'ils allaient réapparaître ?) et l'exactitude de ses modalités pour faire un spectacle non dénué d'humour, même pour les spécialistes.



4 7/11

Après le grand requin blanc en 2022, le Mois du documentaire, organisé par la bibliothèque, abordait cette fois un autre grand prédateur avec *Les Métamorphoses de l'ours polaire*, un documentaire réalisé par Charlène Gravel et Rémy Marion. Le second a animé le débat à l'issue de la projection, pour raconter, avec force détails, le fragile équilibre du quotidien de ce grand mammifère, qui a pourtant montré un étonnant pouvoir d'adaptation au fil de son évolution.

5 8/11

C'est une lente transhumance qu'ont effectuée les quarante brebis de l'éleveur Tomás Bustarret dans les communes du Grésivaudan et du Sud-Est de l'agglomération, puisqu'il s'agissait d'une expérience d'entretien naturel des espaces verts. Parties de Chamechaude où elles avaient passé l'été, avant de faire étape à Corenc, les brebis ont passé le pont de l'île d'Amour et dormi sur le campus, puis traversé Gières en direction de Poisat et d'Eybens, où elles ont pris leurs quartiers d'automne.



3

Les Mardis du Laussy
photo Pierre-Jean Daganand

4

5



6 11/11

Cela fait plusieurs années déjà que plus aucun poilu n'assiste à une commémoration de la Victoire de 1918, et pour cause ; cette mémoire est désormais entretenue par les survivants de conflits plus récents, mais aussi par la jeune génération. Après les traditionnels dépôts de gerbes par la ville et l'Union Nationale des Combattants, c'est Naël, Octave et Jules, du Conseil Municipal d'Enfants de Gières, qui ont lu un poème de Didier Venturini intitulé *La Lettre*, évoquant l'importance des échanges épistolaires au cours de ce conflit.



7 12/11

Après moins de quatre mois de travaux, « *un record* » selon Philippe Picochet, chef du service des ouvrages d'art et des risques naturels à la Métro, c'est un pont de Venon flambant neuf qui a vécu la délivrance du couper de ruban. En 3 ans, c'est le troisième pont sur le Sonnant entièrement reconstruit à Gières, celui-là pour un coût total de 635 000 €. Christophe Ferrari, président de la Métro, et son vice président aux espaces publics et à la voirie Sylvain Laval, ainsi que les maires (et anciens) des deux communes, Françoise Gerbier, Marc Oddon et Pierre Verri, n'ont pas manqué de remercier les riverains pour leur patience.



8 12/11

Une convention a été signée entre la ville de Gières et la Protection Civile de l'Isère, représentée par son président Julien Martinez, pour préciser les contours de ce que pourrait apporter l'antenne départementale de cette association en cas de mise en œuvre du plan communal de sauvegarde (PCS). À l'échelle nationale, la Protection Civile représente 32 000 bénévoles formés aux situations de crise, une spécialisation dont la commune ne dispose pas dans ses murs.



9 14/11

Parmi les 141 élèves de 3^{ème} inscrits l'an passé au collège Le Chamandier, 126 ont obtenu le brevet des collèges. C'est pour le leur remettre en main propre que le principal de l'établissement, Jean-Pierre Strapazon et son adjointe Sandrine Boissel, entourés de l'équipe éducative, les ont reçus autour d'un temps convivial, où chacun a pris plaisir à retrouver ses anciens camarades ou enseignants.

10 16/11

Le comité de suivi chargé d'accompagner la mise en place de l'expérimentation "Village" de Mobil'Idées (voir nos précédentes éditions) s'est réuni pour la deuxième fois, une balade *in situ* se poursuivant par un temps de travail en salle. Les participants ont fait ressortir leurs observations et remarques sur ce qui fonctionne mieux, ce qui fonctionne moins bien et ce qu'il faudrait du coup améliorer, selon différents critères : la circulation et le trafic, le bruit, la qualité de la signalétique, le respect des règles, les usages dans l'espace public, le sentiment de sécurité...





19 et 28/11

11

Le Festival des Solidarités 2024, organisé par le collectif éponyme regroupant quatre communes du canton et leurs associations de relations internationales, s'est ouvert à la salle des fêtes de Gières avec la projection de *L'Eau ne tombe pas du ciel*, un documentaire sur la gestion de l'eau dans le bassin du Jourdain, au Moyen-Orient, et des conséquences pour les pays limitrophes. Alors que le changement climatique contraint déjà fortement cette région aride, le film nous renseigne sur les moyens mis en œuvre par les Etats, forcément inégaux selon leur puissance et spécialement dans le contexte conflictuel du moment, pour optimiser cette richesse, et sur l'adaptation des populations locales pour préserver leur mode de vie, notamment en matière d'agriculture.



Après un débat avec Henri Tidy, le réalisateur, le public a pu mesurer à quel point cette question pourra bientôt s'imposer à nous, comme le montrent les projections climatiques alarmantes de Rémy Grand, chercheur à Météo France, sur le bassin méditerranéen à l'horizon 2100. Dans le pire des scénarios du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), celui d'un développement toujours alimenté par les énergies fossiles, les températures moyennes progresseraient davantage d'ici là qu'entre la dernière glaciation et notre époque actuelle !

La semaine suivante, Vincent Mercier, maire-adjoint aux associations, a reçu les élèves de Gières et de Venon pour la traditionnelle séance scolaire du "festisol" au Laussy, avec à l'affiche *Mia et le Migou*.

12 20/11

Les enfants du CME et de Gières Jeunesse ont profité des vacances d'automne pour finaliser la fresque sur laquelle ils travaillaient avec le collectif Contrakt, sur un mur de la copropriété du Champ-Rondet, rue de la Libération, en accord bien sûr avec le propriétaire des murs, le bailleur social Alpes Isère Habitat et des habitants, qui ont apprécié le projet. Elle a été inaugurée quelques jours plus tard, en présence notamment de Naziha Billoud et Justine de Loubens, conseillères municipales, et de Moufid Hadji, directeur de l'ACL (Association des Centres de Loisirs) de Grenoble, qui gère les équipes de Gières Jeunesse. La fresque avait hélas été dégradée entretemps par des graffitis, un acte navrant et unanimement condamné, qui va à l'encontre du message proposé sur le "vivre ensemble".



12

13 21/11

Pour fêter l'arrivée du Beaujolais nouveau, les résident.e.s du foyer-autonomie Roger-Meffreys ont eu le plaisir de se voir offrir un petit ballon pour l'apéritif avant le déjeuner. À consommer avec modération, bien sûr !



13



14

14 22 et 27/11

Après le rendez-vous à la Plaine des sports (voir en page 17), le Mois de l'Accessibilité a connu de nouvelles actions à Gières, avec deux spectacles au Laussy. Le premier a hélas été annulé, l'un des danseurs de la Compagnie Colette-Priou s'étant blessé ; celui de la Compagnie du Savon Noir, une conférence théâtralisée sur la sexualité entre personnes en situation de handicap, a mis en avant la notion de consentement. Quelques jours plus tard, l'Incongrue et l'APF (Association des Paralysés de France) ont fait tester des fauteuils roulants à des Giérois valides sur la place de la République.



15

Les Mardis du Laussy
photo Pierre-Jean Daganand

15 **26/11**

Pourvu qu'il nous arrive quelque chose... et qu'on tombe amoureux du théâtre ; tel aurait pu être le complément de l'intitulé de ce *one-man-show*, inspiré — entre autres — du *Petit lexique amoureux du Théâtre* de Philippe Torreton, et adapté à la scène par la compagnie Le Chat du Désert et Grégory Faive, qui en est aussi l'acteur et le metteur en scène. Où comment rendre hommage, avec humour, au monde du spectacle et à ses multiples personnages, sur les planches ou en coulisses. Le public du Laussy, en connaisseur, a apprécié...

L'ÉVÈNEMENT



16

27/11

Depuis le début du mandat, les principaux investissements de la commune ont concerné le groupe scolaire René-Cassin : rénovation des espaces extérieurs (dés-imperméabilisation et végétalisation de la cour, nouveau parvis), réhabilitation thermique du grand bâtiment de l'élémentaire (isolation par l'extérieur, remplacement de la toiture et des menuiseries, ventilation double-flux, panneaux solaires) et construction d'un nouveau restaurant scolaire (avec une forte proportion de matériaux bio-sourcés et un toit végétalisé) ; ces travaux se sont étalés sur 4 ans et ont représenté un coût total de presque 3,5 millions d'euros.

Ce mercredi, la ville avait invité les financeurs, maîtres d'oeuvres, entreprises, architectes, bureaux d'études, élus (et anciens, qui avaient initié les projets lors du mandat précédent) et agents de la ville pour une inauguration en bonne et due forme. Après l'exposé et la visite des différents sites, le maire Pierre Verri, le vice-président de la Métro chargé des communes Eric Rossetti et deux conseillers départementaux, Françoise Gerbier et David Queiros, représentant les trois plus gros investisseurs, ont salué l'exemplarité de ces travaux du point de vue de l'environnement (moins 67 % de consommation énergétique pour le grand bâtiment de l'élémentaire) et vanté la qualité du tissu entrepreneurial local (90 % des entreprises qui sont intervenues sont régionales).



17

28/11

Dans le cadre d'une opération de sensibilisation au bois-énergie, qui comprenait aussi un spectacle suivi d'un débat au Prisme de Seyssins et une visite de la plate-forme de préparation des plaquettes de bois à Charavines, la chaufferie-bois du clos d'Espies a fait l'objet d'une présentation technique, avec son constructeur ForestEner, et son financeur Energ'Y Citoyennes. Ces deux entités ont la particularité de s'inscrire dans un schéma commun d'implantations locales et de participation citoyenne, pour monter de petites unités de chaleur-bois qui représentent tout de même, mises bout à bout, l'équivalent de la consommation de 450 logements



17

18 **28-29/11**

Pendant deux jours, Séverine Duchesne a animé des ateliers de techniques d'illustration dans les huit classes de maternelle à René-Cassin et Georges-Argoud-Puy, avec une étape intermédiaire le jeudi soir à la bibliothèque municipale pour une vente-dédicace de ses ouvrages, en partenariat avec les P'tits Livres de Manon.



19 **1/12**

Malgré les années, l'engouement de Cécile Pinjon et de son équipe d'une vingtaine de bénévoles, allié à celui de ses fidèles partenaires, reste intact ; pour ce Téléthon 2024, ils ont livré 355 petits-déjeuners à domicile dans autant de foyers à Gières et Murianette, soit 100 de plus que l'année dernière ! L'ensemble de la recette, soit 2 665 €, a été directement reversée à l'AFM-Téléthon, auxquels s'ajoutent une subvention exceptionnelle de 300 € votée par la ville.



20 **6/12**

Toute la journée, les anciens et leurs familles se sont succédé à la résidence Roger-Meffreys pour récupérer le colis de Noël offert par le CCAS. Au total, ce sont 377 assortiments de douceurs de saison, dont 108 dimensionnés pour les couples, qui ont été retirés par les 70 ans et plus dûment inscrits.

21 **6/12**

La Seconde Guerre Mondiale étant au programme des élèves de 3^{èmes} du collège Le Chamandier, leurs professeurs (Mmes Bouedja, David, Mine et Philippe) organisent chaque année une rencontre avec un des acteurs de la Résistance ; une actrice en l'occurrence, et plutôt jeune puisque Clémentine Fillon avait 13 ans en 1939, un âge qui ne l'a pas empêché de s'impliquer aux côtés de son père, artisan de l'explosion de la caserne de Bonne en 1943 ; « *j'en ai gardé une cicatrice, le mur de l'école s'était écroulé sur moi* ». Clémentine se souvient aussi d'un meeting du chef de Vichy ; « *Il n'était bien sûr pas question de crier "À bas Pétain", alors on l'a inondé de "Vive Pétain" et nos prétendues acclamations ont rendu inaudible son allocution* ». Après-guerre, Clémentine Fillon s'est engagée dans d'autres combats, pour le droit des femmes avec le Planning Familial, ou pour l'accès des plus modestes aux loisirs "de riches" avec le mouvement des Auberges de Jeunesse.



22 **6/12**

Ce premier Vendredi Artisan et Gourmand de Noël a bénéficié d'une fenêtre météo qui tenait du miracle, puisque les jours précédents, jusqu'en fin de matinée, et suivants, ont été inondés d'une pluie glaciale. Un juste retour des choses si on se souvient qu'il avait été annulé l'an passé, pour cause de météo et même de quasi-débordement du Sonnant !



23 10/12

Fin de cycle pour les Maudru ; Serge Papagalli renoue avec le « solo donc tous seul » pour son nouveau spectacle, *Les Guêpes aiment l'andouillette*, et où — sacrilège — il n'adopte pas toujours son accent dauphinois ! Mais le fond reste le même, il s'agit toujours de « rire des choses ridicules que les humains font », et le public demeure fidèle, le Laussy affichant complet, comme toujours, plusieurs semaines avant la date de la représentation



Les Mardis du Laussy
photo Pierre-Jean Daganand

24 14/12

Les Fanfarons ont coiffé les bonnets de circonstance pour le marché de Noël du Sou des Écoles Laïques, qui a aussi réuni sur la place de la République un second concert de l'école de musique, des ateliers créatif des écoles, des stands de décoration en bois "made in Gières", le vin et jus de pomme chaud et la traditionnelle tombola autour du sourire des enfants ! Un grand merci aux nombreux bénévoles qui ont permis cette belle journée !



24

asso's

SC GIÈRES BASKET

Pour les amateurs de loto, le club donnera le coup d'envoi de la saison le samedi 11 janvier au Laussy. Comme chaque année, de nombreux lots seront mis en jeu pour l'occasion.

Restez informés des événements du SC Gières grâce au site internet du club, www.sc-gieres.com, ou aux réseaux sociaux, www.facebook.com/scgieres et www.instagram.com/scgieresbasket.

La présidente, Estelle Marchand

GIÈRES VIGNATE



Pour le bureau, Jo Maldéra

JUDO CLUB

Grosse édition 2024 !



Avec presque 800 judokas qui se sont confrontés sur deux jours le week-end des 30 novembre et 1er décembre, le club a connu sa plus grosse compétition cette année.

Samedi, le championnat départemental minimes et cadets, géré par le comité de l'Isère, a eu lieu dans le gymnase de la Plaine des sports, aménagé en dojo pour l'occasion par les bénévoles. Dimanche, les mini-poussins, poussins et benjamins ont enchaîné les combats dans le respect des valeurs du judo. Nos Giérois ont encore une fois porté haut les couleurs du club, certains découvrant la compétition et d'autres confirmant leur passion et talent.

Nous remercions chaleureusement nos bénévoles de plus en plus nombreux pour leur engagement et qui ont œuvré à la réussite de cette compétition.

Pour le bureau, Émilie Antonoff

LA SONNANTINE

Concert le 8 février à Eybens

La chorale La Sonnantine donnera un concert au profit de l'association Femmes d'Himalaya le samedi 8 février 2025, à 20h en l'église d'Eybens. Cette association à but non lucratif loi 1901 est basée à St-Martin-d'Hères. Elle soutient depuis plus de 10 ans les femmes seules de l'Himalaya indien en les aidant à réaliser des activités artisanales qui leur permettront d'acquérir une autonomie financière. Elle intervient également dans le domaine de la santé.

Nous serons heureux d'accueillir le groupe vocal Planet'Airs (association Orfeo Musique du monde), qui nous fera voyager sur des airs de musique et de chants populaires, traditionnels, folkloriques de différentes cultures.

Ainsi, chansons françaises et musiques du monde nous promettent de partager un bon moment tout en œuvrant pour soutenir une belle cause.

Pour le bureau, Marie-Louise Fanjeau

Les communiqués à faire paraître dans le *Gières info* n°457 de mars-avril 2025 sont à envoyer jusqu'au lundi 10 février 2025, à jean-yves.colin@gieres.fr



*À votre écoute
& à vos côtés*
pour vous accompagner

Pompes Funèbres MARTINEZ
13 Place de la République - 38610 Gières
04 76 54 92 89
r.martinez@philaeservicesfuneraires.fr
www.philaeservicesfuneraires.fr

N° ORIAS : 24000382



*Professionnels et
Particuliers*

**Parquets - Menuiseries - Panneaux
Aménagement extérieur**

ST MARTIN D'HERES Tel : 04 76 24 27 44
www.machot-bois.com



WWW.PIZZA-CAM'US.COM

depuis 2005

04 76 03 15 46
Angle Avenue Gabriel Péri
Rue des Taillées
SAINT-MARTIN-D'HERES
Lundi au vendredi




- Création de jardin et aménagement paysager
- Entretien d'espace vert
- Abattage et élagage
- Drainage, pavage et clôture

Tél. 04 76 77 01 31
Montée de la Vigne MURIANETTE
Email : bg-paysage@wanadoo.fr
www.bg-paysage.com



BESOIN D'UNE AIDE À DOMICILE ?



Cassiopee
L'association d'aide à domicile depuis 27 ans



Présence assurée 7j/7
24h/24
365 jours par an

CASSIOPEE AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE
8, av. Pierre-de-Coubertin - SEYSSINET-PARISSET
www.cassiopee.asso.fr 04 76 70 08 08

Bénéficiez de 50% de réduction d'impôts selon la loi de Finances et décrets en vigueur.
Règlement par CESU préfinancés accepté.

Apprentissage qualifié
N° R10020511/JAC38/Q117

JANVIER 2025

mardi 7 — de 14h à 15h30

Accueil de jour Gabriel-Péri à St-Martin-d'Hères : le **Café des aidants**, "**Solutions de répit**"

mardi 7 — 20h

Les Mardis du Laussy, **cinéma En Fanfare**

mercredi 8 — 15h

Résidence Roger-Meffreys : **loto** ouvert à tous

mercredi 8 — 18h

Bibliothèque : **cercle de lecture**

vendredi 10 — de 14h à 16h

Espace Marie-Reynoard : **atelier Entr'Aidants**

vendredi 10 — 17h

Bibliothèque : **club de lecture ados**

samedi 11 — 11h

Bibliothèque : les **Histoires des p'tits bouts**

samedi 11 — 19h

Laussy : **loto** du SCG Basket

mardi 14 — 20h

Les Mardis du Laussy, **danse : En devenir fou**

samedi 18 — 19h

Laussy : **loto** de Gières-Tennis

mardi 21 — 20h

Les Mardis du Laussy, **cinéma**

mercredi 22 — 15h

Résidence Roger-Meffreys : **loto** ouvert à tous

mercredi 22 — 18h

Salle des mariages : **réunion publique** sécurité, tranquillité et prévention

vendredi 24 — de 18h à 19h

Bibliothèque : les **Nuits de la lecture**

vendredi 24 — 19h30

Laussy : **vœux de la municipalité**

samedi 25 — de 9h30 à 12h

Salle des fêtes : **matinée petite enfance**

dimanche 26 — 15h

Laussy : **gala de magie**, avec Gières-Vignate

jeudi 30 — 18h30

Salle des mariages : **séance publique du conseil municipal**

vendredi 31 — 20h

Les Soirées du Laussy, **comédie : Le Magasin des suicides**

FEVRIER 2025

mardi 4 — de 14h à 15h30

Espace Marie-Reynoard : le **Café des Aidants**, "**Deuil blanc : la vie d'avant**"

mardi 4 — 20h

Les Mardis du Laussy, **cinéma**

mercredi 5 — 15h

Résidence Roger-Meffreys : **loto** ouvert à tous

mercredi 5 — 18h

Bibliothèque : **cercle de lecture**

vendredi 7 — de 16h à 19h30

Place de la République : les **Vendredis artisans et gourmands**

vendredi 7 — de 16h30 à 18h

Place de la République : **permanence des élus** sans rendez-vous

vendredi 7 — 17h

Bibliothèque : **club lecture ados**

samedi 8 — 20h

Eglise d'Eybens : **concert de la Sonnantine**

mardi 11 — 20h

Les Mardis du Laussy, **cinéma**

vendredi 14 — de 14h à 16h

Espace Marie-Reynoard : **atelier Entr'Aidants**

samedi 15 — 11h

Bibliothèque : les **Histoires des p'tits bouts**

samedi 15 — de 16h à 23h

Laussy : **musico-soupe** de L'Incongrue

du lundi 17 au vendredi 21 — de 16h30 à 17h

Parvis des écoles : **collecte SPA** des CE2

mardi 18 — 18h30

Salle des fêtes : **audition "prêts à jouer"** de l'école de musique

mardi 18 — 14h (scolaires) et 20h

Les Mardis du Laussy, **comédie épique : Notre Cyrano**

mercredi 19 — 15h

Résidence Roger-Meffreys : **loto** ouvert à tous

vendredi 21 — 20h

Laussy : **concert pop-rock** de l'école de musique

MARS 2025

mardi 4 — de 14h à 15h30

Espace Marie-Reynoard : le **Café des Aidants**, "**Je me ressource**" avec Josiane Gonard, de Vers l'essentiel

vendredi 7 — de 16h à 19h30

Place de la République : les **Vendredis artisans et gourmands**

du lundi 10 au vendredi 14

Festival "**Vivons ensemble avec nos différences**"

mardi 11

Les Mardis du Laussy, **cinéma-échange**, dans le cadre du festival "Vivons ensemble avec nos différences"

jeudi 13 — 18h30

Salle des mariages : **séance publique du conseil municipal**

samedi 15 — 9h30

Salle des mariages : **permanence des élus** sans rendez-vous

samedi 15 — de 10h à 12h

Visite de quartier, secteur mairie et village



Réunion publique sécurité, tranquillité et prévention

En supplément des réunions de quartier, la ville de Gières organise chaque année une réunion publique plus générale pour faire le bilan de la sécurité de l'année écoulée. Elle sera menée par le maire et le maire-adjoint à la tranquillité publique et la vie des quartiers, en présence du chef de la police municipale et du service prévention, et accueillera Jérôme Chappa, directeur interdépartemental de la police nationale, qui présentera les statistiques de la délinquance à Gières pour l'année 2024. Cette réunion publique est bien sûr ouverte à tous les Giérois (voir aussi notre Dossier).

Mercredi 22 janvier 2025, à 18h en salle des mariages (mairie)

Les vœux de la municipalité avec le trio Cash Misère !

Les vœux de la municipalité aux Giérois se tiendront le vendredi 24 janvier, à 19h30 au Laussy. Après le discours du maire, le trio Cash Misère (guitare, contrebasse, cajon) proposera vers 20h un mix de reprises de chansons françaises et de compositions "légèrement impertinentes" de leur cru, « *du swing au flamenco en passant par le tzigane, des textes tantôt acides tantôt amers, parfois osés, mais toujours écrits avec élégance; en résumé, la langue de Georges Brassens dans la bouche de Jean-Claude Dusse* » (en écoute sur <https://cash-misere.bandcamp.com>). La soirée se conclura avec le vin chaud du Comité du Personnel de la ville et le jus de pomme parfumé de L'Incongrue.

Vendredi 24 janvier à 19h30 au Laussy

